

MUNICIPALITE DE SAUGE

Administration municipale – Haut du Village 8 – 2536 Plagne
032 358 20 25

info@sauge-jb.ch – www.sauge-jb.ch

Heures d'ouverture :

Lundi 09 h 30 – 11 h 30

Mardi 15 h 30 – 17 h 30

Jeudi 15 h 30 – 17 h 30



INFOBULLETIN

2^{ème} TRIMESTRE 2019

RAMONEUR

L'AIB a renouvelé le mandat de M. Jean-Marc Blatter en tant que ramoneur pour une nouvelle période de 4 ans.

BONS DE GARDE

Le conseil municipal de Sauge s'est rallié à la proposition de l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B) d'attendre août 2020 pour l'introduction du nouveau système de subventionnement des crèches.

DES COMPTES MOINS BONS QUE PREVU

Alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 48'448.00 c'est finalement avec un déficit de CHF 217'621.00 que bouclent les comptes 2018. Diverses dépenses imprévues dont des frais d'entretien, des ajustements de provisions, des rentrées de locations en moins et des recettes fiscales plus basses que prévues expliquent cette détérioration. A relever que ce déficit est supportable puisqu'après passation du résultat final, la fortune communale s'élève encore à CHF 2'641'607.00.

TERRAINS NON BATIS

Après étude du dossier, l'exécutif de Sauge a signé une promesse de vente des parcelles no. 402, 513 et 522 du ban de Vauffelin avec la société Héritage Invest SA de Bienne. Cette dernière s'engage à vendre ces terrains d'ici au 1^{er} juin 2021 avec un permis de construire entré en force.

BATIMENTS COMMUNAUX

L'AIB a procédé à un contrôle incendie de nos immeubles. Diverses mesures de sécurité devront être entreprises à court terme ; dont :

- l'ouverture d'une porte supplémentaire de secours pour le centre communal de Plagne
- l'évacuation de tout objet inflammable dans les corridors

CADASTRE DES CONDUITES

Dans la même ligne que le Géoportail, un cadastre des conduites sera mis en ligne. L'administration aura ainsi accès à tous les services se trouvant sur une même parcelle (conduite électrique, Swisscom, conduite d'eau, canalisation, plan de zones, zone de danger, etc.). Pour la réalisation de ce cadastre, une collaboration a été mise en place avec plusieurs communes du Bas-Vallon et le mandat a été confié au bureau Aeschlimann & Wälti.

